

De trop **nombreux accidents du travail** sont causés par les bovins. Réduire le nombre de ces accidents est l'une des missions du service de la MSA. **Une bonne connaissance de l'animal, de son troupeau et un équipement de contention** adapté permettent à l'éleveur d'approcher les bovins en toute sécurité. En cas d'accident d'un salarié, **la responsabilité de l'éleveur** peut-être engagée. Des **formations** sur les risques en élevage bovin vous sont proposées par la MSA.

BIEN CONNAÎTRE L'ANIMAL ET LE TROUPEAU



L'ouïe

L'oreille du bovin est beaucoup plus sensible que l'oreille humaine. Aussi, ses réactions au bruit sont vives et imprévisibles.

L'odorat

Le bovin a un odorat très développé. Il est très sensible aux odeurs inhabituelles.

Les zones sensibles

Les cornes étant très dangereuses, il convient d'écorner l'animal dès son plus jeune âge.

La hiérarchie dans le troupeau

Un troupeau est une société organisée. Ainsi, dans un troupeau de vaches, on trouvera 10 % de dominantes et 90 % de dominées.

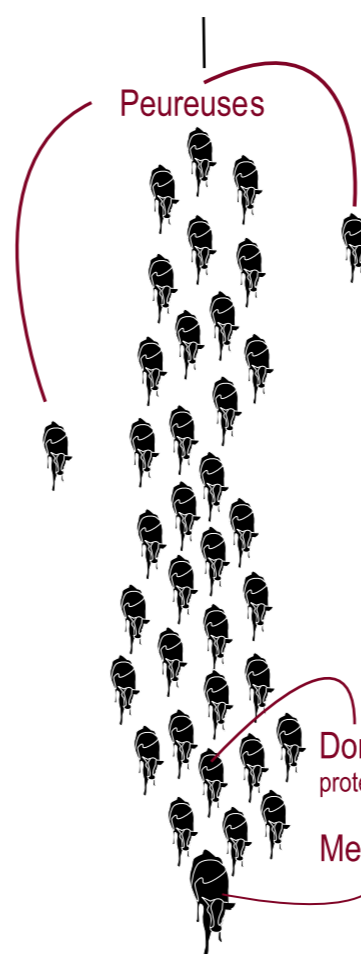


Une approche en sécurité

- toujours être attentif,
- bien définir la zone de sécurité : le bâton permet de délimiter cet espace et de guider plus facilement le troupeau,
- éviter de manipuler une bête isolée, la vue de ses congénères la calme,
- ne pas surprendre les animaux lors de l'approche :

- se faire voir par l'animal,
- se faire entendre en parlant à l'animal,
- ne pas hésiter à le toucher franchement pour établir le contact,
- rester calme et patient (être calme permet d'avoir un troupeau calme).

Peureuses



Dominante protégée

Meneuse

UN ÉQUIPEMENT DE CONTENTION EFFICACE

La contention est un moyen efficace pour :

- attraper et isoler facilement un animal,
- dispenser dans les meilleures conditions les soins et traitements,
- assurer la sécurité de l'éleveur et des intervenants extérieurs,
- gagner du temps et améliorer les conditions de travail.

Quelques conseils...

- installer l'équipement de contention sur le passage habituel des animaux,
- diriger la tête de l'animal vers la lumière,
- orienter le système de contention afin que l'animal isolé voit ses congénères,
- installer des passages d'homme pour faciliter les déplacements.

Il n'existe pas de solution type pour répondre à tous les besoins.

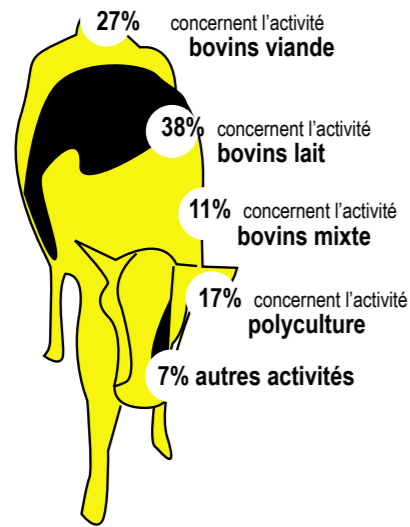
Aussi, n'hésitez pas à contacter le service prévention des risques professionnels de la MSA.

Aide financière

Des conseillers de prévention se tiennent à votre disposition pour vous aider à concevoir votre projet d'équipement de contention et vous faire part des conditions d'aide financière.



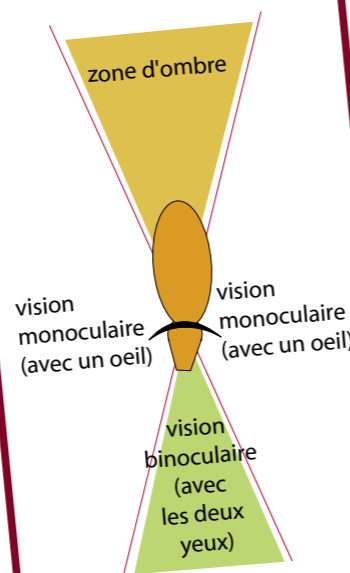
statistiques accidents



En France 5 727 accidents du travail ont été causés par des bovins en 2003, soit 14 % des accidents. L'analyse montre que plus de 50 % de ces accidents concernent les activités de manipulation, contention et soins des bovins.

La vue

Le bovin a une vision panoramique qui lui permet de couvrir un champ de plus de 300 degrés. Il ne distingue pas les couleurs, mais est sensible à tout ce qui brille. Les couleurs vives sont à proscrire. Il faut 2 minutes 30 au bovin pour s'adapter entre l'ombre et la lumière.



CONTACT

Une équipe de conseillers en prévention des risques professionnels est à votre service pour vous informer et vous conseiller.

Tel. : 02 31 25 39 06
service prevention@msa14-50.msa.fr
www.msa14-50.fr

Site du Calvados
37, rue Maltot
14026 Caen Cedex 9



Site de la Manche
9, place du champ de Mars
50005 Saint-Lô Cedex



L'éleveur, son salarié ainsi que tout intervenant extérieur (inséminateur, vétérinaire, pareur...) sont exposés à des risques d'accidents liés aux contacts avec les bovins. Ces risques ont souvent pour origine une absence ou une inadaptation des équipements, notamment de contention des animaux.

Il appartient à chaque exploitant agricole de prendre les mesures de prévention de nature à garantir de bonnes conditions de travail aux différents intervenants.



La responsabilité de l'éleveur pourra être engagée, à l'occasion d'un accident dès lors que l'imprévoyance ou la négligence pourra être prouvée.

Des solutions existent et peuvent être recherchées avec l'appui des services compétents (prévention des risques professionnels de la MSA, Chambre d'agriculture, services vétérinaires) et des entreprises intervenantes concernées.

**LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉLEVEUR
PEUT ÊTRE ENGAGÉE**

DES FORMATIONS À LA MANIPULATION DES BOVINS



Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, la MSA organise une formation intitulée «**journée prévention en élevage bovin**». Organisée au niveau du canton, elle est gratuite et destinée aux exploitants et salariés agricoles.

Cette journée de prévention a pour objectifs

- d'acquérir un savoir-faire dans l'approche et la manipulation, en toute sécurité, des animaux.
- d'améliorer les conditions de travail sur l'exploitation.

Programme de cette journée

- matinée en salle   
- risques d'accidents dus aux bovins,
 - connaissance et comportement des animaux,
 - contention et manipulation des bovins,
 - conditions de travail en élevage bovin.

après-midi pratique en exploitation 

- approche et manipulation d'animaux,
- attache, contention de la tête,
- exemples d'interventions en sécurité :
piqûres, écornage de veaux...

La prévention des risques liés aux bovins un gage de sécurité

